



nouvelles

deuxième semestre 2010

numéro 10

Bibliothèque du Saulchoir

01 44 08 71 90 — 01 43 31 07 56 — courriel : courrier@bibliothequesaulchoir.org — www.bibliothequesaulchoir.org

RÉTROCONVERSION (suite)

L'ensemble des notices rétroconverties a été livré à la Bibliothèque nationale de France et versé dans la base Patrimoine du Catalogue collectif de France où elles sont visibles depuis juin 2010. Ce catalogue est accessible en ligne : <http://www.ccf.fr/bnf.fr/>

Les notices rétroconverties l'ont été dans le respect des normes et dans le format unimarc permettant l'échange de données entre bibliothèques.

Depuis le début de son informatisation en 1998, la bibliothèque du Saulchoir a toujours été convaincue de la nécessité d'utiliser un logiciel documentaire permettant de travailler dans le respect de ces normes, consciente de faciliter ainsi son intégration dans les catalogues collectifs. Elle a dû aussi composer avec des moyens financiers modestes. Son choix s'est porté sur un logiciel libre, Isis, distribué gracieusement par l'Unesco. Il a donné toute satisfaction jusqu'au démarrage du projet de rétroconversion. N'ayant pas évolué suffisamment pour permettre une parfaite intercommunicabilité avec les autres logiciels documentaires et en particulier avec celui de la Bibliothèque nationale, nous sommes contraints de l'abandonner. Convaincus des avantages du logiciel libre sur un logiciel propriétaire, et après une évaluation des produits existants sur le marché, notre choix s'est porté sur le logiciel Koha. Ce logiciel qui sera opérationnel début 2011, permettra la fusion des catalogues saulchoir et saulchoir-retro et une interrogation facilitée de nos collections.

Nous travaillons aussi à une version anglaise de notre site web avec le soutien d'amis lecteurs anglais et américains qui en assurent la traduction. Nous espérons le mettre en ligne courant 2011.

Isabelle SÉRUZIER

« TRAVAUX EN COURS »

Le 7 octobre 2010, de 16 h à 17 h,
à la bibliothèque

DONATELLA NEBBIAI
Institut de recherche et d'histoire des textes — CNRS

Autoriser et communiquer : les enjeux des bibliothèques (XII^e–XIV^e siècles)

Des mutations sociales et culturelles profondes déterminent l'essor de la production écrite à partir du XII^e siècle en Occident. Dans le monde des communautés religieuses, qui ont encore à cette époque le monopole de la conservation et de la diffusion des livres, l'activité de copie va faire l'objet d'un contrôle accru. Pour orienter les savoirs, des campagnes de recopie de textes anciens sont lancées; de nouvelles œuvres sont diffusées, via les réseaux créés par les ordres issus des réformes. La structure et la composition des livres reflètent ces exigences. Enfin les bibliothèques sont réorganisées, afin de promouvoir et de diriger l'acquisition des connaissances.

L'étude de quelques cas représentatifs devrait contribuer à préciser ces conditions, qui illustrent les liens existant entre la production documentaire et livresque et renvoient à une époque marquée par l'affirmation des universités et du modèle de la bibliothèque moderne. L'exposé comportera trois parties : 1. L'écrit sous contrôle; 2. Lieux et fonctions du livre; 3. L'intervention de l'auteur.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SAULCHOIR

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Courriel :

adhère à l'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir pour l'année 201....
et verse une cotisation de euros

À, le 201....

SIGNATURE

L'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir a été reconnue d'utilité publique par décret du 26 janvier 1976 (JO du 4 février 1976). Elle a pour objectif d'aider au fonctionnement et au développement de la bibliothèque du Saulchoir.

Elle soutient la bibliothèque par les dons et cotisations de ses membres, les revenus d'une dotation constituée par des legs qu'elle gère sous contrôle de l'État, le mécénat ou le parrainage d'entreprise qu'elle suscite.

adhésion simple :	de 25 à 39 €
membre actif :	de 40 à 79 €
adhésion de soutien :	de 80 à 379 €
membre bienfaiteur :	à partir de 380 €

Les dons par chèque ou par virement doivent être libellés à l'ordre de l'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir.

Les chèques doivent être adressés à : Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir — 20, rue des Tanneries — 75013 Paris.

Pour les virements : Banque postale RIB : 300041 00001 2014226G020 48
— IBAN : FR73 2004 1000 0120 1422 6G02 073 — BIC : PSSTFRPPPAR.

Ce bulletin d'inscription est aussi disponible sur www.bibliothequedusaulchoir.org.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.